Neuchâtel : réveil amer

Autor(en): **Brossard, Irène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-278731

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Neuchâtel: réveil amer

Les dernières élections communales dans le canton de Neuchâtel ont déçu les espoirs des féministes.

Les élections communales neuchâteloises, soit le renouvellement des conseils généraux — pouvoir législatif — ont eu lieu le week-end des 7 et 8 mai dernier.

Dans les Montagnes neuchâteloises, la section de l'ADF a mené sa propre campagne : soirée-débat avec les candidates en lice — elles étaient 48 à la Chaux-de-Fonds, un record — distribution de tracts, invitation par voie d'affiches à voter pour les candidates membres de l'ADF, et plus globalement à voter pour les femmes en général.

Outre le renouvellement des législatifs, un autre enjeu motivait les Chaux-de-Fonnières : la vacance d'un siège au Conseil communal. Une candidate quasi idéale se trouvait être parmi les membres ADF et sur la liste socialiste pour le Conseil général : Heidi Deneys. Elle fut plébiscitée par tant de citoyens et citoyennes qu'elle est arrivée en troisième position des élus, malgré des biffages inhabituels sur les listes de parti.

Le poids des urnes : pas très lourd pour les femmes. — (Gerber + L'Impartial)

Quand les hommes prennent le balai

On a là certainement manié le balai de main de maître mâle, les convoitises et calculs des camarades n'ayant guère envisagé cette concurrence. Mais une rapide estimation démontre que si Heidi Deneys avait été normalement biffée sur les listes socialistes, soit dans une proportion compréhensible d'inimitié ou d'incompatibilité, elle aurait pris la tête de liste. Lors de l'assemblée du parti réunie pour désigner le candidat officiel au Conseil communal, un camarade l'a avoué : « On n'est peut-être pas encore mûrs pour présenter une candidature de femme. »

Faut-il le préciser : sans contestation, c'est un homme qui a été proposé, venant de la filière désormais habituelle, le passage quelques années dans l'antichambre de la chancellerie. Alors, sur ces marches de palais à gravir, on peut songer maintenant à placer une chancelière. Aux premiers sondages, ces braves messieurs seraient mûrs pour cette solution-là, à moins qu'en coulisses d'autres stratégies soient étudiées. Cherchons la femme pourquoi pas, même si dans quatre ou huit ans elle ne gravit pas plus haut l'échelle du pouvoir. Ce serait un pied dans la maison, et les Neuchâteloises doivent être attentives à occuper le terrain.

Mal au féminisme

Car les résultats des dernières élections, sommairement analysées, laissent un goût amer.

Certains partis n'avaient certes pas fait grand place aux têtes féminines sur leurs listes, d'aucuns n'avaient par exemple même pas déniché la femme-alibi. Dans les partis de gauche, la représentation était assez bonne, et de bons espoirs à la clef.

Mais au soir du 8 mai, dès les premiers résultats, ce fut le désenchentement. Il faudrait une statistique précise pour mesurer l'ampleur dramatique du phénomène et, est-ce utile de le souligner, les chiffres officiels sont muets pour quantifier la place féminine sur les bancs des législatifs.

On peut toutefois s'attarder sur l'arène chaux-de-fonnière qui voit reculer sa représentation féminine d'un siège. Mais pire, il n'y a que des élues socialistes (7, Dieu merci, l'honneur est sauf) et une libérale. Point de femme à l'extrême gauche ou chez les écolos, et encore moins chez les radicaux.

Parmi les autres législatifs à comporter 41 sièges au total, il est des communes championnes qui alignent 12 femmes, tout particulièrement sur le Littoral. En rase campagne, elles sont plus rares, et sur les 62 communes neuchâteloises, 5 agglomérations resteront stoïquement mâles, 10 communes ont une élue et 4 communes (toutes de 41 sièges) comptent 12 femmes, soit 29 % d'élues féminines. Donnons la palme à Engollon qui aligne 3 femmes sur 9 conseillers généraux, soit 33,33 %, après une élection tacite. Ces chiffres ne sont pas absolus pour diverses raisons : dans le calcul approximatif tiré de la « Feuille officielle », les prénoms androgynes faussent les déductions ; de plus, les désignations des conseillers communaux libéreront quelques sièges que les femmes en tête des viennent-ensuite occuperont ; et l'on espère que Mme Jean X... , portée ainsi sur une liste de parti, n'ait pas trop de consœurs qui ont posé leur candidature par procuration...

On attendra la constitution d'un Bureau de la condition féminine pour avoir des statistiques précises, ou l'intérêt d'un(e) étudiant(e) en sociologie pour en faire une thèse. Mais il serait bon, salutaire et nécessaire que les Neuchâtelois soient mis en face de leur propre misogynie et que les partis politiques soient conscients qu'une telle situation n'est pas fortuite après trente ans d'octroi du droit de vote à leurs compagnes.

Il y a décidément quelque chose qui ne tourne pas rond dans la République...

Irène Brossard